

MERCREDI 11 JUIN 2025 à 18H00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle du conseil municipal – LANARVILY

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice: 15

Présents: 14Votants: 14Quorum atteint

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël		Х	
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Xavier FRANQUES

Liste des délibérations examinées en séance du 11/06/2025

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS		VOTE			
Ressources humaines					
Rectificatif de la date de début du contrat de projet de technicien agricole et bocage	19	Approuvé à l'unanimité			

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations) et sont communicables sur support papier sur demande.

Art. L.2121-25: Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 16/06/2025 et publiée sur le site internet de la CLCL le 16/06/2025. La Présidente

